L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 12 JUILLET 1885.

Bibliographie.

LA SOCIÉTÉ DE LONDRES.—Nous avons parlé récemment à nos lecteurs de ce livre que vient de publier à Paris le comte Paul Vasili et dont le succès est très marqué dans le monde littéraire.

L'excellente maison Billard, (coin des rues Chartres et Bienville), a reçu cet ouvrage et nous engageons vivement les lecteurs à s'adresser au plus vite à cette librairie à laquelle il ne reste que quelques exemplaires de cette Etude de la *Société de Londres*.

Le défilé est complet ; La Reine, la Famille Royale, la Cour, la Maison du Prince de Galles, les Ministres, le Parlement, les Leaders des partis de la Grande-Bretagne, la Politique intérieure, extérieure ; la Question Hindoue, si pleine d'actualité, la Question Irlandaise, la plus brûlante de toutes ; les Hommes du Jour ; la Littérature et la Science ; les Clubs ; la Poésie, les Peintres, les Théâtres ; les Plaisirs ; la Musique ; la Cité et les Lords-Maires ; la Bourgeoisie et l'Aristocratie ; le Corps Diplomatique ; la Liste Civile ; les Princes de la Finance ; les *Professional Beauties*.

Etude, avons-nous dit plus haut, mais Etude écrite dans une forme charmante, avec un rare entrain, une toute remarquable finesse d'observation.

Quant à nous, la lecture de *La Société de Londres* nous a si bien captivé que, le volume commencé, nous ne l'avons laissé qu'après en avoir parcouru très attentivement, et sans désemparer, les 461 pages.

Quoique l'ouvrage soit signé : Comte Paul Vasili, nous n'avons pu nous défendre de penser, à chacune des vingt-huit lettres dont il se compose, que ce comte la pourrait bien être une comtesse; à moins que ce ne soit Mme Adam (Juliette Lamber), l'auteur de *La Patrie Hongroise*. Entre ces deux plumes là il y a une similitude qui frappe.

On nous nous trompons fort, on cette touche est celle d'une femme. Elle a de la femme toutes les délicatesses, toute l'acuité d'esprit. L'écrivain enlève bien parfois le morceau, comme on dit communément, mais il le fait avec des dents charmantes. Il guère son patient sans le faire trop souffrir ; il a des façons de dire qui sont pour la critique ce qu'est le chloroforme pour la chirurgie.

La librairie Billard a aussi reçu le Supplément du Livret Illustré du Salon de Paris (1885), contenant environ 250 reproductions des peintures et sculptures exposées cette année. Toutes reproductions d'après les dessins originaux des artistes.

Ce Catalogue qui en est à sa troisième année, et qui se publie sous la direction de M. F. G. Dumas, jouit d'une vogue immense ; nous le comprenons sans peine. Ici au effet on ne se trouve plus en face d'un livret sec, aride, se contentant de vous donner des titres de tableaux ou sculptures et les noms de leurs auteurs ; on a devant soi tout un musée en réduction et reproduit avec une véritable valeur artistique.

Ajoutons que ce Livret—qui est tout un Album—s'obtient au prix extrêmement modique d'une piastre.

—Nous le constatons avec une satisfaction réelle, les Associations de bienfaisance se multiplient à la Nouvelle-Orléans. En cela les jeunes suivent l'exemple de leurs aînés et marchent avec beaucoup d'assurance dans la voie ouverte.

De telles aspirations chez les jeunes gens sont de bon augure; elles indiquent qu'ils n'imiteront pas ces membres de la société absolument inutiles, ou plutôt très dangereux, qui dépensant, gaspillent leurs meilleures années dans les cafés, les tripots ou dans les égouts du politicianisme.

On ne saurait trop encourager ceux qui se groupent ainsi pour des œuvres méritoires, et qui débutent dans la vie par la bienfaisance, par l'amour du prochain.

Au nombre de ceux là nous nous plaisons à citer le Young Men's Excelsior Junior Benevolent Association, dont la fondation datée d'un an à peine et qui déjà s'élève à un nombre considérable de membres.

Ils fêteront leur premier anniversaire dimanche prochain, 19 juillet, par un Pique-Nique au Parc Leper.

Comité d'Organisation B. D.—MM. Geo. J. Viosca, président. A. A. Kern, ex-officio ; W. H. Voelker, J. H. Donovan, Geo. Youngblood, L. Laroque, F. N. Klung, Joseph Schaefer.

Junior—MM. Eug. Garrot, président. A. A. Kern, ex-officio ; Geo. V. Fuchs, J. O. Norton, L. Seguy, B. Locascio, T. Ferrer, A. Messina, L. Ricks, T. Holland, J. Poncet, J. Terranova.

Prix de billet 25 cents ; entrée gratuite pour les dames.

Musique.

— Nous recevons le numéro de juillet du *Werlein's Journal of Music*. Il contient plus de matières encore que les précédents ; d'un bon choix, offrant un véritable intérêt. Outre le texte, citons les morceaux de musique suivants : *Dream faces*, romance, paroles et musique de Wm. M. Hutchinson ; *Sweet Angels*, nocturne, par Charles D. Blake.

Avec cette livraison M. P. Werlein nous adresse trois jolies compositions, pour piano, dont voici les titres : *Danse bohémienne* et *Fleur de bruyère*, par Jérôme Ketterer ; *La Marocca*, grande valse brillante par Joseph Ascher.

Nous remercions M. Louis Grunewald qui nous a fait remettre sa publication mensuelle (numéro de juillet) le *Grunewald's Musical and Home Journal* et un chant plein d'allure : *The soldier's Home*, par M. Charles Oberthür ; fort élégante édition.

Le journal musical contient deux productions déjà notamées et décidément en vogue : *Sweet Angels*, par Charles D. Blake et la mélodie *Dream Faces*, dont le compositeur Wm. M. Hutchinson a aussi écrit les paroles.

—L'Asile des Orphelines du Mont-Carmel organise un grand Pique-Nique, qui aura lieu à Slidell, le jeudi 23 juillet. Les excursionnistes partiront à sept heures du matin, de la gare située rue de la Presse, Troisième District. Cet Asile (rue Piété No. 53) est une institution très remarquablement conduite et digne de toutes les sympathies. Nous espérons que son Pique-Nique sera l'un des succès de la saison. Cette excursion à Slidell, un village qui vient d'être improvisé, est pleine d'intérêt et donne l'occasion de traverser et d'admirer le gigantesque pont si hardiment jeté sur le lac.

Nos remerciements pour l'invitation reçue.

MILNEBURG.—Ce soir, au New Opera-House de Milneburg, programme varié, amusant, exécuté par une troupe de mimes qui a complètement réussi.

FORT ESPAGNOL.—L'orchestre conduit par le professeur G. Borchert a obtenu hier soir un très brillant succès. Entendez le ce soir et vous direz que ce succès est plus légitimes. Il y a là un ensemble fort satisfaisant : avec cette composition d'orchestre on peut compter sur de bonnes exécutions.

Nos lecteurs n'ont pas oublié que le "Eagle Mutual Benevolent Association Jr" fête aujourd'hui son premier anniversaire. A une heure, Baptême de la bannière à la Cathédrale St-Louis ; puis, parade par les rues principales de la Nouvelle-Orléans, et enfin, Pique-Nique Complimentaire au Jardin Boudro, à Milneburg.

WEST END.—Ce soir, grand Concert, commençant à 5 heures.

Allez au West End, non seulement pour y entendre de bonne musique, mais aussi pour voir les préparatifs de la Grande Fête Nationale Française du 14 Juillet.

THEATRE FARANTA.—M. Faranta annonce que la semaine qui s'ouvre aujourd'hui, sera la dernière de cette saison. Jusqu'à jeudi prochain inclusivement, l'affiche portera : *Maldoon's Pic-Nic* ; vendredi, samedi et dimanche, le programme se composera de *Confusion*, avec danses et chansonnettes nouvelles.

Ces deux pièces seront jouées par les Howard & Whitney's Ramblers.

Baptiste est en train de faire ses comptes avec son maître, Harpagon de la plus belle eau.

—Monsieur n'oubliera pas que, avant-hier, j'ai avancé cinquante centimes pour l'achat d'une de ses cravates.

—Tu crois ?

—J'en suis absolument sûr, puisque celui m'a fourni l'occasion d'écouler un mercier une de mes pièces de rent sous roussines, qui perdent un franc au change.

—Fié bien ! alors, fait vivement Pavane, c'est toi qui me redois.

Le toilette est le style des femmes ; la variété est le précepte qu'elles observent le mieux.

F. Sauvage.

Le *Propagateur Catholique* d'hier :

Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque a fait les nominations suivantes :

Monsieur l'abbé J. H. Dubernard, chanoine, recteur de la paroisse de Donaldsonville;

Monsieur l'abbé F. X. Ceuppens, recteur de la paroisse de Bayon Goula;

Monsieur l'abbé J. B. André, recteur de la paroisse de Port Barré;

Monsieur l'abbé M. Bardi, recteur de la Paroisse de Jeannerette, à la place de Monsieur l'abbé Flanagan installé, dimanche dernier, recteur de la paroisse St-Pierre et St-Paul, Nouvelle-Orléans.

Monsieur l'abbé Letilly, recteur de la paroisse de Lockport, appelé en France pour affaires de famille, est pendant son absence remplacé par le R. P. Guillemin, Mariste.

Le père du jeune Toto est député; ce qui fait que, malgré son jeune âge (neuf printemps), le jeune Toto est déjà au courant de certaines expressions parlementaires qu'il entend repéter autour de lui.

Or, l'autre jour, pendant le dîner à la campagne, Toto fait signe à son père qu'il voudrait bien quitter la table pour ... Vous m'entendez bien.

Le père, croyant que c'est un prétexte pour aller gaminer dans le jardin, enjoint à Toto de rester tranquille. Mais voilà qu'au bout de cinq minutes le moche se déméne éperdument et paraît en proie à un vif désespoir.

—Ah ! ça, qu'est-ce que tu as à la fin ? lui demande son père avec sévérité.

—J'ai... j'ai... fait Toto fondant en larmes, que tu as eu tort de repousser l'urgence.

Un ivrogue s'affaisse devant la boutique d'un opticien.

Alors, regardant le thermomètre qui se trouve à la devanture :

—C'est drôle. Dire que c'est l'alcool qui le fait marcher, lui !.

Bon ! voilà l'insectophagie qui s'en mêle ! C'est un clergyman anglais qui a entrepris de prouver l'excellence de ce régime. Ce clergyman déjeune de vers frits, dîne de mille-pattes et soupe d'araignées confites.

Le *Centenaire*, à ce sujet, fait les réflexions suivantes :

"Il n'est pas plus répugnant de manger une cigale qu'une sauterelle, et une sauterelle qu'une crevette. La sauterelle est, du reste, fort estimée en Orient. L'Arabie, la Syrie, l'Egypte en font un trafic considérable. J'en ai mangé et je les recommande aux gourmets.

"Affaire de mode et de préjugé, je le répète. Certaines races d'Afrique ne toucheraient pas à la chair de lièvre ; en revanche, elles affectionnent les plats de fourmis.

"Il est étonnant, après toutes les étrangetés dévorées à Paris pendant le siège, que certaines chairs soient encore rejetées de l'alimentation. Un pâté de souris vaut un pâté de grenouilles, et le rat frissé est préférable au lapin. Quelle différence encore entre une tranche de serpent et une tranche d'anguille ? Aucune, sinon que le serpent est plus délicat. Quant au chat, il n'a jamais cessé de faire, paré d'un faux nom, les délices des gargotes. Les insulaires de l'archipel d'Andaman vivent de rats, de serpents et de lézards, qu'ils accommodent finement d'une sauce aux mollusques. Emeraldi le singe rôti paraît sur la table des plus riches. Tout le monde connaît la vogue des nids d'hirondelles, ceux de Java sont les plus estimés ; mais ce que l'on sait moins, c'est que les Chinois confectionnent avec du chien, du rat, du serpent et des pattes d'ours, des mets à rendre jaloux nos plus illustres Vatels.

"Les habitants de nos côtes se laisseraient mourir de faim avant de songer à tirer profit des mouettes, et en Australie une monette grasse est un plat recherché. Qui songe, même parmi les plus affamés, à la chair du corbeau ? Et cependant, coupée menue et bouillie pendant quelques heures, elle forme le plus succulent des potages. Nous écrasons nos chenilles et, dans les Indes occidentales, une belle chenille cueillie sur un palmier est un friand morceau.

"Les Cochinchinois préferent les œufs pourris aux frais. Cela nous fait lever le cœur, mais leur cœur se lève de la même façon à l'exécrable odeur des crèmes pourries que, sous les différentes formes de fromages, nous goûtons si fort au dessert.

"Nous traitons de sauvages les parias de l'Indoustan parce qu'ils affectionnent les vautours, mais ces milans avariés, et c'est faire preuve d'un goût raffiné que de se régaler d'un faisan où commencent à grouiller les vers."

On laisse aux gastronomes le soin d'apprécier ces considérations et d'en tirer profit.

Nous lisons dans la *Semaine de Perpignan*, France : "Un ami dévoué de la *Semaine catholique* nous communique le fait qu'on va lire et dont il nous garantit l'authenticité. D'ailleurs, pour qu'il soit facile d'en constater l'exactitude, nous le nommons du lieu où il s'est passé et ceux de trois de ses huit malheureux acteurs :

"C'était à Pia, gros village à 8 on 10 kilomètres de Perpignan ; huit jeunes gens de vingt à vingt-quatre ans se rendirent ensemble au café, situé sur la place. C'étaient de vigoureux et robustes paysans, de ceux qui ont pour spécialité de travailler les vignes.

"Le café regorgeait de monde. "Vous voyez, leur dit le maître-de-l'établissement, il n'y a pas une place libre ; mais comme vous êtes de nos amis, montez dans ma chambre et je vous y servirai."

"Les huit amis s'attablèrent devant un bol de vin chaud ; ils devisaient des affaires du jour, lorsque l'un d'eux, nommé Estyrach, aperçut un crucifix de grande dimension au chevet du lit.

"Il faut, dit-il avec un blasphème, que nous "lui faissions boire un coup." Et, décrochant l'image du Sauveur, il en plonge la tête dans le bol, au milieu des éclats de rire de ses compagnons.

"Voyons ce qu'il a dans la poitrine," dit à son tour le nommé Marc ; et, brisant la poitrine du crucifix, il parodia, avec ses amis, une autopsie.

"Ce n'est pas assez, ajoute Aymard : il faut l'amputer, pour voir s'il a du sang dans les membres." Il coupa la cuisse droite de la sainte image.

"Or, voici quelle a été la suite de ce sacrilège :

"Estyrach qui avait fait boire le crucifix étant allé se baigner quelques jours après, se noya.

"Marc, qui avait brisé la poitrine, est mort d'une phtisie-galopante ; cinq autres de ses compagnons ont succombé successivement au même mal, sans recevoir les derniers sacrements.

"Un seul des huit profanateurs survit comme pour perpétuer le souvenir de l'attentat et de sa punition : Aymard, celui qui avait coupé la cuisse droite du crucifix.

"Pris subitement d'un mal affreux à la cuisse droite, l'amputation de ce membre fut jugé impérieuse par les médecins, et celui qui la pratiqua, M. le docteur de Lamer demeura terrifié, en voyant que ce membre n'avait pas une goutte de sang.

"Depuis son amputation, Aymard repentant et terrifié, fait pénitence et s'efforce d'obtenir le pardon du divin Crucifié.

"Allez à Pia, tout le monde vous confirmera la vérité de ces événements ; vous en entendrez le récit de la bouche d'Aymard, le dernier survivant de cet horrible drame."

Tout le monde connaît aujourd'hui les magnifiques découvertes de M. Pasteur concernant l'étiologie du charbon et la vaccination charbonneuse. Cette dernière vaccination sauve chaque année des milliers de bœufs, de moutons, etc., en France et à l'étranger. Une commission nommée par le gouvernement belge pour l'expérimenter vient de publier un rapport dont voici les conclusions :

1o La vaccination recommandée par M. Pasteur préserve les bœufs et les moutons, comme le prouvent les nombreuses expériences faites jusqu'ici à Hervé. Depuis le printemps de 1883, 1,000 bêtes environ ont été vaccinées dans les fermes où le charbon sévit chaque année. Depuis lors, pas un cas de charbon ne s'est déclaré parmi les animaux vaccinés, tandis que la mortalité des animaux non vaccinés a été comme d'ordinaire.

2o Cette vaccination préserve les jeunes animaux pendant une année, dans la proportion de 90 pour 100; pour les animaux plus âgés, l'immunité pour le charbon dure au moins deux ans, et dans la proportion de 100 pour 100.

3o Les endroits où les animaux morts du charbon sont enfouis sont dangereux. Le sol recélant pendant longtemps le germe de la maladie, il faut avoir soin de détruire complètement les cadavres d'animaux charbonneux.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—session privée à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Un farceur, il y en a beaucoup à Bruxelles, est allé clouer contre la petite porte du palais occupé par Léopold II une petite plaque de cuivre sur laquelle on lit :

"Sonnez deux fois pour le Congo."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 11 juillet 1885.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	81	27¼
Midi	90	32
3 P. M.	90	32
6 P. M.	86	30

Nile-Orléans, 11 juillet 1885, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	87	Nashville, Tenn	78
Augusta, Ga	96	Pittsburg, Pa	79
Savannah, Ga	94	Cairo, Ill	79
Mobile, Ala	90	Davenport, Iowa	78
Montgomery, Ala	92	Dubuque, Iowa	73
Vicksburg, Miss	93	Keokuk, Iowa	78
Galveston, Tex	90	La Crosse, Wis	75
Indianola, Tex	90	St-Louis, Mo	78
Shreveport, La	89	St-Paul, Minn	77
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	80
Chattanooga, Tenn	75	Omaha, Neb	79
Cincinnati, O	78	Yankton, D. T	75
Louisville, Ky	80	Key West, Fla	87
Memphis, Tenn	83	Nile-Orléans, La	90

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Edgar M. Effert à Mme A. Louise Padron.
John Reiley à Mlle M. E. Kelly.
F. Vounder à Mme P. T. Prinz.

Naissances.

Mme A. Turner, un garçon, 4 juillet.
Mme P. Toole, une fille, 9 mai.
Mme John Marquez, un garçon, 30 mai.
Mme B. Duffoing, une fille, 10 juin.
Mme P. Miller, une fille, 4 juillet.
Mme F. X. Missle, une fille, 18 juin.
Mme J. V. Magnon, une fille, 23 juin.
Mme C. Beck, une fille, 29 juin.
Mme P. Bordes, un garçon, 3 mars.
Mme T. V. Frorba, un garçon, 6 juillet.

Décès.

Mme M. Barnet, 26 ans, rue Carrollton.
J. H. Eager, 35 ans, rue Peniston et Prytania.
J. Rooffoi, 2 ans, 212 rue Dorgenois, côté Nord.
C. Kunbrell, 16 mois 3 semaines, 1469 rue Tchoupitoulas.
B. Francis Pendergast, 16 mois 27 jours, rue St-André, entre Freret et Locust.
M. Lambert, 50 ans, 135 rue Erato.
B. Benisch, 11 mois, rues Marais et St-Pierre.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Félix Z. Power à M. A. Peyroux, huit terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Tricou, Chartres, Delaronde et Hancock $800

Michael Muller et als. à Richard R. Schmidt, un terrain et bâtisses situés rue Fulton, entre Gravier et Poydras $6,250

Mme veuve Arsène Filleul à Terige Franchina, un terrain et bâtisses situés rue Constance, entre Jackson et Philip $3,350

Les héritiers de Ed. A. Johnson à Chas Keller, un terrain et bâtisses situés rue Tonti, entre Gravier et Perdido ... $105

Les mêmes à D. Heal, un terrain et bâtisses situés dans la même rue que le précédent $105

William M. Hardy à John Wilhelm, un terrain et bâtisses situés encoignure Melpomène et Maunsell $725

William Bogel à Mme Chris. Hoppe, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Octavia, Camp et Joseph $600

Chas. Wild à A. W. Schneider, un terrain et bâtisses situés rue Washington, entre Dryades et St-Denis $1000

J. F. de Roffignac à John W. Duvy, cinq terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Urquhart, Morales, Montégut et Féliciana $570

George Wintz à Valentine Klemmer, un terrain et bâtisses situés rue Girod, entre Baronne et Carondelet ... $900

Succession—H. M. Dowlin à Jean Langles, un terrain et bâtisses situés rue Bourbon, entre St. Philippe et Dumaine $1650

Cour criminelle.—Section B—Juge Baker—Le nommé Randolph Doyle s'est constitué prisonnier hier ; et le juge de cette cour l'a relaxé sous caution. Une accusation de vol avec effraction, la nuit, pèse sur lui.

Première Cour de Cité.—L'Association des Commis des maisons de nouveautés a intenté plusieurs de ses membres en recouvrement de leurs quotités mensuelles et d'assessements.

John Klein & Cie vs. Ville de la Nouvelle-Orléans—Les pétitionnaires possèdent un jugement contre la ville en date du 15 juillet 1873, rendu dans l'affaire intitulée : John Moylan vs la ville de la Nouvelle-Orléans, et ils en demandent le paiement.

Cour du recorder Davey—Marie Williams, privée de la raison, a été envoyée à la geôle de police y subir un examen.

Frank Madison et Dominique Poliam ; actes de violence ; relaxés sous $250 de cautionnement, chacun.

Nancy Johnson ; larcin : $250 de cautionnement pour assurer sa comparution.

Félix Bartholomew ; larcin : $500 de cautionnement.

Cour du recorder Burthe.—John Clayton est accusé de bris de paix et de menaces de mort ; il a dû fournir un cautionnement de $100 pour se faire mettre hors de prison provisoirement.

Ernest Martin, Peter Annand, Joseph Gabriel et Sam Bagnerre, gens sans feu ni lieu, sont sous le coup d'une accusation de vagabondage. Nous les félicitons de ne pas avoir de feu par ces chaleurs sénégaliennes ; mais nous nous apitoyons sur leur manque de lieu.

Numa Blanchard add payer une amende cinq dollars pour s'être accroché à un char urbain. Il a voulu se faire véhiculer à l'œil : cinq sous d'économie d'une part, cinq dollars de perte d'une autre.

Nos édiles.—Nos gouvernants ont été occupés hier dans la journée, pour mettre en discussion une question qui n'est pas dénuée d'intérêt pour la population, mais que nous les félicitons de n'avoir pas trop souvent agitée à cause des haut-le-cœur qu'elle eût pu provoquer chez eux.

Au début de la séance, M. Garidel, un des membres les mieux intentionnés et les plus éclairés du Conseil, a demandé que les pratiques en usage par la "Compagnie des excavations" fussent soumises à une enquête, à dessein de les supprimer si elles ne sont pas conformes aux règlements de la police.

M. McManus, sur un ton aigre-doux a répondu qu'il savait que le travail se faisait ainsi que la compagnie s'y était engagée, parce qu'il a un intérêt dans celle-ci.

La révélation de M. McManus lui a valu une remontrance du Maire qui lui a rappelé une clause de la charte de la ville, où il est bien dit qu'aucun serviteur du gouvernement ne devra faire partie d'une corporation cessionnaire d'un privilège quelconque octroyé par la ville.

Au cours de la discussion le mot..... bouchez-vous le nez... matière fécale s'est souvent prononcé ; et nos gouvernants ont levé leur séance, se promettant de *remuer* encore la question à une prochaine réunion.

Il y aurait une excellente spéculation à tenter par une jolie parfumeuse qui établirait un comptoir à l'entrée de la salle des débats, et qui en l'occasion et pour une modique somme de cinq sous, imprégnerait les mouchoirs d'extraits de benjoin, d'oppoponax ou de *new-moon-hay*.

Dénégation.—Le suppléant du procureur de l'Etat, M. A. D. Henriques, écrivait hier, de la Passe Christianne, à un de nos confrères de langue anglaise, pour nier l'assertion faite au sujet de la relaxation provisoire de John E. Duffy, l'assassin de Gardner, sous un cautionnement de $20,000, assertion d'après laquelle il aurait appuyé la pétition du prisonnier. M. Henriques affirme avoir, au contraire, toujours refusé son assentiment à la proposition, et récuse toute responsabilité en la circonstance.

Eagle Fire Co. No. 7.—A une élection tenue le 7 juillet, M. Max L. C. HUET a été désigné comme trésorier et M. Aug. DUTOTO comme délégué à l'Association Charitable des Pompiers.

Convention.—Une convention de la Bourse au Coton Nationale aura lieu sous peu de jours à Green Brier, White Sulpher Springs, Ouest-Virginie, ainsi que nous l'annoncions dans un de nos récents numéros. La Bourse au Coton de notre ville, *prima inter pares*, s'y fait représenter par douze de ses membres les plus considérés, les plus estimés, MM. James A. Renshaw, Wm. Muller, A. Violet, H. W. Comer, Conrad Dressner, C. Hanson, Jas. H. Allen, James Lea McLean, John G. Hazard, Henri Newman H. A. Frederic et Brooke Doswell.

Les conventionnels se sont réunis hier, et ont nommé M. Renshaw président de la délégation. Ils partent cejourd'hui, par la voie ferrée de Louisville, Nashville, Chesapeake & Ohio, sur un convoi spécial.

Paragraphes.—L'avant-dernière soirée, la foudre est tombée sur la maison de M. A. H. Hannemann, Route St.-Jean, non loin du cours d'eau de ce nom, et y a causé des dégâts matériels assez considérables.

Le même soir, le vent a soufflé avec tant de violence, qu'il a ébranlé une bâtisse sise à l'angle des rues Lopez et Douane ; et, pour un peu, l'eût enlevée de ses fondations.

—Un homme de couleur du nom de Frank Cooper est allé hier soir, se faire panser une blessure qu'il venait de recevoir d'un coup de pied de mulet.

—Hier soir, un individu, George Posey, travaillant à la construction d'une bâtisse rue Foucher, a fait une chûte dont il a éprouvé des lésions internes très graves.

—C'était le jour des chûtes hier. Un gamin, Richard Murry, monté dans les branches d'un figuier, rue South Rampart, en est tombé et s'est fracturé un bras. A la même heure, un autre petit mangeur de figues est tombé d'un arbre et s'est rompu une jambe.

—M. Jean Peyregne est venu dans nos bureaux pour nous apprendre que c'est lui qui est chargé de tirer, le 14 juillet, le salut en l'honneur de la fête nationale française. M. Peyregne fait partie du Comité des Treute.

Marche nègre.—M. Edouard Déjan se rappelle à notre sympathique souvenir par l'envoi de sa dernière composition musicale : un morceau écrit pour piano et qui porte le titre de "Marche Nègre." M. Déjan n'en est pas, on le sait, à ses premières armes ; dans tous les salons de notre ville on joue ses ravissantes valses, notamment "Par les sentiers," "La chatouilleuse," que signerait volontiers ce prince des compositeurs, Strauss.

Le 14 Juillet.—Nous voici à la veille du 14 Juillet, et l'on peut déjà se rendre un compte exact de ce que sera la fête. Les travaux sont commencés sur la rue du Canal et au West End, et M. Jagrès dirige des deux côtés son bataillon d'ouvriers.

Le plan des décorations sur notre grande avenue centrale est fort heureux. A la hauteur des rues Bourbon et Carondelet, sur l'emplacement réservé aux arènes, s'élève un urbain et au West End va s'élever la statue colossale de la République, réminiscence fort réussie de celle qui s'élève à Paris, sur l'ancienne place du Château d'Eau, aujourd'hui Place de la République.

Nous l'avons vue, cette statue, elle est imposante ; elle a 40 pieds de haut, une fois placée sur son piédestal. Ce piédestal est lui-même très-riche, très-élégant. Nous lui prédisons un grand succès ainsi qu'à la statue.

A droite et à gauche s'élèvent deux mâts de même hauteur, portant chacun un double cartouche d'une grande dimension, d'une grande richesse ; il est fond or et encadre des inscriptions telles que celles-ci : 1789, Liberté, Egalité, Fraternité. Le tout est entouré d'une riche panoplie de drapeaux aux couleurs de la France et des Etats-Unis, et surmonté d'une magnifique flamme flottant au vent et garnie de franges d'or.

Tout ce travail fait honneur au talent de M. Soulié, dont l'habileté comme décorateur, est, du reste, reconnue, incontestée à la Nouvelle-Orléans.

Les autres décorations de la rue Canal sont dues à M. Legras qui, lui aussi, a fait splendidement les choses, qui a déployé, en cette circonstance beaucoup de goût et n'est surpassé lui-même.

Faisant pendant à la Statue, et plantant à la même hauteur, l'aigle américaine, tenant dans ses serres, armées de la foudre, les deux écussons unis de la République Française et de la République Américaine. Le tout est entouré d'une énorme panoplie de six drapeaux français et américains, et supporté par deux mâts, au piédestal de granit or-ocre, à 15 pieds de hauteur, d'un écusson français à l'intérieur, d'un écusson américain à l'extérieur. A la cime de ces mâts flottent de longues flammes avec cordelières et franges d'or.

Tout l'espace compris entre la rue de Bourbon et la rue Dauphine est garni de mâts semblables à ceux qui soutiennent la décoration centrale, c'est-à-dire, bande granit avec écussons des Etats-Unis et de la France entourés de pampres, de drapeaux aux couleurs des deux nations. A la cime de chaque mât flottent des flammes toujours aux couleurs des deux républiques-sœurs.

Les mâts sont reliés entr'eux par des festons de verdure. La nuit, un cordon de six cents lanternes vénitiennes illuminera cette partie de la rue du Canal.

Nous ne voulons pas nous étendre sur les décorations du West End. Disons seulement que la gare du chemin de fer sera splendidement pavoisée. La façade surtout sera d'un effet saisissant.

Une nouveauté qu'il est bon de signaler. Sur le grand balcon du pavillon qui sert de quartier-général au Comité des Treute est déjà dressée une immense tente aux riches couleurs. Elle est surmontée de mâts du haut desquels flottent des flammes. Au-dessus et au-dessous, une ligne de lanternes vénitiennes qui feront le soir un effet splendide.

On a du remarquer que sur la rue du Canal ne flottent que les couleurs des deux Républiques. C'est au West End que seront déployés les drapeaux de toutes les nations, sans aucune exception.

Nous avons compté, dans les ateliers de M. Legras, le décorateur de la Fête, 1200 drapeaux différents, 1200 flammes, 300 écussons et motifs d'ornements. Nous signalerons surtout une foule de médaillons fond bronze relevés or et de cartouches aux trois couleurs encadrant les lettres R. F. et U. S. et couronnés de feuilles de chêne et de laurier, du plus bel effet.

On a apporté beaucoup de soin à la décoration de la salle du bal. Outre les ornements dont nous venons de parler, on a installé la lumière de calcium. Les essais ont déjà été faits. On compte avec raison sur des effets splendides.

Nous avons déjà dit, nous le répétons, toutes les mesures ont été prises pour éviter les encombrements. Il y aura des trains d'aller et de retour toutes les dix minutes, de telle sorte que les allées et venues seront toujours faciles, et la vente faite d'avance des trente mille billets que le Comité des Treute a eu le soin de tirer disposee chacun de faire queue aux bureaux de contrôle.

Nous croyons devoir donner dès aujourd'hui la liste complète du Comité des Treute de cette année :

Comité des Treute pour 1885.

E. SUGI, Président.
F. LAPLANTE, Vice Président.
EUG. C. CHAUVIERE, Secrétaire.
PAUL DESBONS, Aus. Secrétaire.
J. G. SPOR, Trésorier.

MEMBRES :

MM.		
Alex. Alcister	Ant. Griffo	F. J. Perry
P. Bass	A. Jacquet	J. Paysegur
A. Burthe	Jos. Labadat	L. Philippe
A. Capiton	A. Landrodie	M. Pizzini
C. T. Chauvière	M. Linn	E. Pons
F. Cius	J. Mailhes	S. Tibier
L. Dernigny	J. Manaud	L. Vidou
L. B. Duffard	Gab. Villeré	L. Vigne
		F. Passemont

Nous avons entendu exécuter la *Marseillaise* et le 14 *Juillet* par M. C. Richard, de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans, ancien premier ténor du Grand Opéro de Paris. Il y produit un grand effet et nous prédisons à ces deux chants un rare succès.

Nous avons déjà dit que la Fête commencera à 3 heures et demie de l'après-midi, après l'arrivée du train spécial transportant le Comité des Treute, les autorités et les invités.

Nous sommes prié d'annoncer que le Comité des Treute et la colonie française ne reconnaissent Fête du 14 juillet que celle qui a été organisée au West End et qui est présidée par le Consul de la République Française.

A la séance du 23 juin de l'Académie de Médecine de Paris, M. Polaillon, a communiqué des rapports sur des observations adressées à l'Académie, l'une par M. Paquet, de Lille, l'autre par M. Grelet. Dans le premier cas, il s'agit de la gangrène gazeuse foudroyante, affection redoutable dont il est bien difficile de triompher, malgré l'emploi des antiseptiques. Il y a là une septicémie particulière, ayant peut-être son micro-organisme propre et sans doute inoculable, et qui n'envahit le sang qu'à la fin. Le chirurgien est obligé d'amputer le membre atteint de manière à ne laisser après l'opération aucune partie ayant la teinte bronzée caractéristique. Cependant, M. Paquet a pu, dans un cas de désarticulation de l'épaule, par l'emploi des antiseptiques combinés avec le drainage et les injections hypodermiques, non seulement obtenir la guérison, mais encore conserver des parties bronzées dont il avait avec soin exprimé les gaz et qu'il avait ensuite enveloppées de compresses phéniques.

La seconde observation est relative à une perforation de l'intestin, ayant amené un phlegmon gazeux de la fosse iliaque droite. L'intervention chirurgicale a été quelque peu tardive, mais cela s'explique et se justifie par la difficulté du diagnostic. M. Grelet a obtenu la guérison du malade.

Les soldats, les provisions, la sincérité font la force d'un empire.

En cas d'absolue nécessité, renoncez aux soldats ;

Renoncez même aux provisions ;

Conservez précieusement la sincérité.

Les soldats meurent, les provisions s'épuisent, la sincérité reste.

CONFUCIUS.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

La Cour de Cassation.

Paris, 11 juillet—La Cour de Cassation a accordé une nouvelle audition de cause dans le procès de l'empoisonneur Pel.

Le Journal le "Gaulois."

Paris, 11 juillet—Le Gaulois affirme que M. Grévy ne sera pas candidat à la Présidence.

La même feuille ajoute qu'elle s'attend à des troubles dans le prochain Parlement, et recommande M. de Freycinet comme candidat à la Présidence de la République.

Le général de Courcy.—Arrivée de renforts à Hué.

Paris, 11 juillet—Le général de Courcy télégraphie de Hué que les renforts français sont arrivés, et que ceux-ci ont rencontré en route des bandes de maraudeurs.

D'autres trésors ont été découverts au palais impérial ; ils sont évalués à 2,000,000. Thuyet retient le roi de l'Annam prisonnier. La mère et les oncles du roi, tous les princes royaux et les mandarins qui ont fui à l'approche des français, ont manifesté le désir de rentrer à Hué.

Demande de crédit.—L'amiral Galiber.

Paris, 11 juillet—Le gouvernement demandera un crédit de 9,676,000 francs pour le Gabon. Dans ce montant figure une somme de 3,500,000 francs qui serait payée à l'Association Africaine pour une cession de terres sur le fleuve Congo.

L'amiral Galiber, ministre de la marine et des colonies, organisera une force nationale de 600 hommes, commandée par des officiers français, qui aura pour mission de protéger la colonie française sur le Congo.

M. Victorien Sardou.

Londres, 11 juillet.—M. Sardou a achevé une nouvelle pièce portant ce titre : *Anselme* et écrite pour Mme Janauschek. Il partira le 10 août pour l'Amérique, et s'occupera des représentations de sa pièce, qui auront lieu en septembre.

A droite et à gauche s'élèvent deux mâts de même hauteur, portant chacun un double cartouche d'une grande dimension, d'une grande richesse ; il est fond or et encadre des inscriptions telles que celles-ci : 1789, Liberté, Egalité, Fraternité. Le tout est entouré d'une riche panoplie de drapeaux aux couleurs de la France et des Etats-Unis, et surmonté d'une magnifique flamme flottant au vent et garnie de franges d'or.

Tout ce travail fait honneur au talent de M. Soulié, dont l'habileté comme décorateur, est, du reste, reconnue, incontestée à la Nouvelle-Orléans.

Mme Janauschek s'embarquera à la fin de juillet pour l'Amérique.

Injection de l'Autriche au Consul Américain Jonas.

Vienne 11 juillet—On annonce semi-officiellement que des objections sont faites à la nomination de M. Jonas en qualité de Consul des Etats-Unis à Prague, à cause de l'inimitié de ce dernier pour l'Autriche.

**Le ministre anglais—Tribus afghan